

Décision

Générale

colonial

Décision n° 393 du 15 avril 1952 :

n° 393

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 avril 1952

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro
1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

M, Gauthier (Jacques), précédemment en service à l'Imprimerie Administrative, est mis à la disposition du Chef du Service de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre. M. Garrigue (Paul) est engagé à titre précaire et révocable, en qualité de compositeur typographe auxiliaire, au salaire mensuel de vingt mille francs (20.000 fr.). L'intéressé est affecté à l'Imprimerie Administrative en remplacement numérique de M. Gauthier, qui a reçu une autre affectation pour compter du 9 avril 1952.